

# Mécanismes de la TVA agricole et principe de déclaration (herault)

## Objectifs

Comprendre les régimes de TVA agricole et les mécanismes (TVA déductibles, TVA collectée) Apprendre à réaliser sa déclaration de TVA et devenir autonome

## Enjeux

Dans le cadre de leurs activités de conseil, les accompagnateurs de Terres Vivantes ont noté un besoin d'acquisition de compétences permettant aux agriculteurs récemment installés de devenir autonomes dans leur déclaration fiscale.

## Pré-requis

aucun

## Contenu

Comprendre les mécanismes de la TVA agricole

- Savoir identifier la TVA collectée, la TVA déductible
  - Savoir faire la différence entre TVA sur bien et services et TVA sur immobilisation
  - Comprendre le traitement de la TVA sur immobilisation
  - Savoir quand déclarer la TVA par rapport à la date de facture
- Apprendre à renseigner la déclaration et bilan
- Connaître les taux
  - Apprendre à lire le formulaire
  - Comprendre où le renseigner
  - Savoir vérifier
  - Apprendre à traiter la TVA déductible sur immobilisation avant installation

agriculteurs

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 24/03/2016

## Tarifs

Adhérent 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Lydie CHAFFOTTE, responsable de stage  
lydie.chaffotte@gmail.com

Terres Vivantes

6 rue Filandière

34 800

Clermont l'Hérault

Tel. 04 67 96 41 05

Fax. 04 67 96 41 06

www.terresvivantes.org

N° d'organisme de formation :

91340637024

## Taux de satisfaction : %

Ordinateur portable de préférence, repas  
tiré du sac



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**07 avr 2016**

09:00 - 17:00 (7hrs)

6 rue filandière

34800 Clermont l'H

Lydie Chaffotte, formatrice TV, ingénieur agronome

## Partenaire(s)



## Bulletin d'inscription

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## Financier(s)

